

# Plan de prévention

Etabli en application des articles R.4512-6 à 12 du code du travail

**Important:** toute modification des conditions de travail doit faire l'objet d'une mise à jour du plan de prévention ou d'un avenant

<b>Date</b>	14/01/2026	<b>Référence</b>	WAMENT-2026-0010
-------------	------------	------------------	------------------

Entreprise utilisatrice			
<b>Raison sociale</b>	SUEZ RV Nord Est		
<b>Libellé structure</b>	RVF - ENT - Nord - Wambrechies		
<b>Adresse</b>	3050 rue d'Yprès		
<b>Code postal</b>	59118	<b>Ville</b>	WAMBRECHIES
<b>Téléphone</b>	03 20 78 80 78	<b>Fax</b>	NC
<b>Responsable</b>	Anne-sophie BORSETTI	<b>Courriel responsable</b>	
<b>Téléphone responsable</b>	0788951196	<b>Fonction responsable</b>	RCT

Désignation de l'intervention					
<b>Adresse du site</b>	3050 rue d'Yprès 59118 WAMBRECHIES				
<b>Horaires d'ouverture</b>	7h30-15h45				
<b>Conditions d'accès</b>	Présentation au bureau d'accueil				
<b>Lieu de l'intervention (zone, secteur, bâtiment...)</b>	Exploitation centre de tri, zone devant atelier maintenance				
<b>Nature des opérations</b>	Intervention sur circuit hydraulique ou autres circuits				
<b>Fréquence</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Interventions annuelles et répétitives <input type="checkbox"/> Interventions annuelles mais non répétitives <input type="checkbox"/> Intervention ponctuelle				
<b>Date de début</b>	13/01/2026	<b>Date de fin</b>	13/01/2027	<b>Durée totale</b>	24288 heure(s)









Entreprise extérieure (EE) n°: 1			
<b>Raison sociale</b>	GENIE FLEXION		
<b>Adresse</b>	44 ALLEE DE LISBONNE		
<b>Code postal</b>	93320	<b>Ville</b>	LES PAVILLONS SOUS BOIS
<b>Téléphone</b>	0141551499	<b>Fax</b>	0324532918
<b>Responsable</b>	ROMAIN BARANGER	<b>Courriel responsable</b>	
<b>Téléphone responsable</b>	0625377309	<b>Fonction responsable</b>	Responsable agence
<b>Nature des travaux</b>	Intervention sur circuit hydraulique ou autres circuits		

Inspection commune préalable					
<b>Zone d'intervention</b>	Exploitation centre de tri, zone devant atelier maintenance	<b>Date de l'inspection</b>	09/01/2023		
<b>Installations mises à disposition</b>	<input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Salle de détente <input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Vestiaires				
<b>Représentant EU Nom - fonction</b>	Anne-sophie BORSETTI - RCT	<b>Repr. EE Raison sociale</b>	GENIE FLEXION	<b>Repr. ST Raison sociale</b>	
		<b>Nom - fonction</b>	ROMAIN BARANGER - Responsable agence	<b>Nom - fonction</b>	
<b>Avis du CSE/CSSCT</b>					
<b>Commentaire</b>	ras	<b>Date</b>	09/01/2023		

Ressources		
<b>Entreprise Extérieure n°: 1</b>		
<b>Nature des travaux</b>	Intervention sur circuit hydraulique ou autres circuits	
<b>Moyens Humains</b>	<b>Effectifs</b>	12
	<b>Présence de travailleurs temporaires</b>	Non
	<b>Liste des effectifs et rôles (Chargé de travaux, de consignation...)</b>	LOUAGE Cédric - Chef de centre Henaut Gaël - adj chef de centre Trigallez Matthieu - technicien atelier Bonneau Emylien - Technicien atelier Afonso Morgan - Technicien Delecaut Alexandre - Technicien Dejaegere Mickael - Technicien Dessaint Florian - Technicien Lemaire David - Technicien Porte Romain Technicien Vandamme Alexandre - Technicien Willebois Alexandre - Technicien
	<b>Heures de travail / jour / personne</b>	8
	<b>Nombre de jours</b>	253
<b>Moyens techniques</b>		

Le matériel utilisé par l'EE doit respecter les normes et règles applicables dans le pays d'utilisation. Tous les personnels de l'EE intervenants sur le site de l'EU disposent des formations et habilitations requises par la réglementation du pays d'utilisation.

La mise à disposition, à titre exceptionnel, de matériels, d'engins ou d'équipements par SUEZ fait l'objet d'un contrat dédié entre les parties. D'autre part, par principe, les collaborateurs SUEZ ne participent pas à l'intervention des Entreprises Extérieures, sauf exception et sur autorisation formelle du responsable de ce personnel.

Equipements de Protection Individuelle								
								
Obligatoire sur tout le site <sup>1</sup>	x	x	x		x			

Pour des EPI spécifiques liés à des tâches particulières comportant des risques (protections respiratoires, harnais, etc.), se reporter à l'analyse des risques en annexe.


Surveillance Individuelle Renforcée		
Postes concernés	Nombre de personnes	Dispositions spéciales

Consignes générales					
	<b>Se présenter systématiquement à l'accueil</b> et se conformer aux consignes données		Porter en toutes circonstances les <b>EPI obligatoires</b>		Respecter les <b>Règles Qui Sauvent</b> (cf. ci-dessous)
	Respecter le code de la route, la limitation de vitesse et le plan de circulation. <b>Stationnement en marche arrière</b> obligatoire		Laisser la priorité aux engins et piétons sur le site. Arrêt sur voie de circulation = <b>warning</b>		Respecter les consignes <b>Zones à Accès Restreint (ZAR)</b>
	Respecter l' <b>interdiction de fumer</b> et vapoter sur le site (hors zone signalée) et dans les véhicules		Ne pas manger ou boire sur la zone de travail et se laver les mains en partant		Respecter la signalétique
	Respecter l' <b>interdiction de consommer des produits psychoactifs</b> - Possibilité de contrôles inopinés		Respecter l' <b>interdiction de prise d'images</b> , sauf autorisation		

Consignes générales en cas d'accident ou d'incident <sup>1</sup>		
Accident de personne	Accident environnemental	Incendie ou explosion
<ul style="list-style-type: none"> <li>Protéger la victime sans vous exposer au danger</li> <li>Contacteur un secouriste (liste à l'affichage)</li> <li>Faire alerter ou alerter les secours</li> <li>Secourir la victime si vous êtes formé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévenir le responsable du site</li> <li>Stopper l'émission à la source</li> <li>Limiter la propagation autant que possible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire évacuer la zone</li> <li>Faire alerter ou alerter les secours</li> <li>Couper les énergies (électricité, gaz...)</li> <li>En cas de départ de feu, maîtriser le sinistre avec les équipements disponibles si vous êtes formé</li> </ul>
Moyens de secours		

<sup>1</sup>: Se reporter également aux consignes spécifiques ou fiches réflexes à joindre en annexe.

## Numéros d'urgence

n° site à contacter	
07 88 95 11 96	<p><b>NUMEROS D'URGENCE :</b></p>  <p>Pompiers : 18 Police : 17 SAMU : 15</p>

## Consignes pour la préservation de l'Environnement et la maîtrise de l'énergie

Ce site est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement :

Oui  Non

Ce site est certifié ou engagé dans une démarche de certification :

Oui  Non

*Si oui, précisez les normes correspondantes :*

# Annexe - analyse de risques

**Important :** toute modification des conditions de travail (nouvelle entreprise, nouveaux risques...) doit faire l'objet d'une information du responsable de l'EU qui coordonnera la mise à jour du Plan de prévention ou la réalisation d'un avenant. Cette analyse vise à prévenir les risques liés à l'interférence entre les activités, les installations et matériels des différentes entreprises présentes, simultanément ou non, sur un même lieu de travail. Elle réalisée collégialement par les parties et annexée au Plan de prévention.

- EU : SUEZ RV Nord Est RVF - ENT - Nord - Wambrechies
- EE1 : GENIE FLEXION

Installation du chantier	
Accès	Présentation au bureau d'accueil ET PRENDRE CONNAISSANCE DES CONSIGNES DE SECURITE
Zones de stockage	camionnette
Zones de stationnement	Parking VL (en marche arrière) ou devant l'atelier de maintenance ou piste de lavage
Signalétique temporaire	[ ] Oui [x] Non

Circulation				
Phases / activités dangereuses	Risques	Mesures de prévention	A charge	
			EU	EE n°
Circulation	Accès en ZAR Collision véhicule Collision piéton Chutes de plain-pied Blocage accès	Respect plan de circulation et code de la route	[x]	
		Emprunt des passages piétons	[x]	
		Respect des zones de stationnement	[x]	
		Port des vêtements Haute Visibilité	[x]	
		Signaler sa présence au conducteur et attendre l'arrêt du véhicule pour circuler	[x]	
		Ne pas encombrer les routes et voies d'accès	[x]	
		Laisser la priorité aux véhicules lourds	[x]	
		Maintien de la zone de travail propre et ordonnée	[x]	
		Balisage la zone d'évolution de l'engin	[x]	
		Signalétique temporaire	[x]	
Documents nécessaires	Plan de circulation des zones concernées Consignes ZAR			

Utilisation d'outils portatifs				
Phases / activités dangereuses	Risques	Mesures de prévention	A charge	
			EU	EE n°
Utilisation d'outils portatifs	Electrification Blessures diverses	Contrôle de l'état du matériel avant utilisation (notamment fils électriques, pièces en mouvement)	[ ]	1
		Respect des consignes d'emploi du fabricant	[x]	1
		Utilisation d'EPI adaptés, à définir :	[x]	
Documents nécessaires	Notice d'utilisation du matériel incluant consignes de sécurité Certificats de conformité du matériel Rapports du dernier contrôle périodique justifiant maintien en bon état de conservation			

Travaux en hauteur				
Phases / activités dangereuses	Risques	Mesures de prévention	A charge	
			EU	EE n°
Travaux en hauteur	Chutes de hauteur Chutes d'objet ou écrasement	Présence de protections collectives permanentes	[x]	1
		Utilisation d'EPI contre les chutes	[x]	1
		Vérification des points d'ancrage	[ ]	1
		Contrôle de l'état du matériel avant utilisation	[ ]	1
		Port du casque à jugulaire	[ ]	1
		Balisage et restriction d'accès à la zone de travail	[x]	1
		Utilisation d'une Plateforme Elévatrice Mobile	[ ]	1
		<i>Travail isolé interdit</i>		
Documents nécessaires	Permis de travail en hauteur Aptitude médicale aux travaux en hauteur Rapports du dernier contrôle périodique justifiant maintien en bon état de conservation Certificats de conformité du matériel Attestation de formation aux travaux en hauteur			

Travaux sur machines				
Phases / activités dangereuses	Risques	Mesures de prévention	A charge	
			EU	EE n°
Travaux sur machines	Sectionnement Entraînement Ecrasement Arrachement Projection	Balisage et restriction d'accès à la zone de travail	[x]	
		Consignation préalable des énergies/fluides et mise en sécurité selon règles de l'art	[ ]	1
		Contrôle préalable de la présence et du bon état des organes de sécurité (protections collectives...)	[ ]	1
		Identification et test des organes de coupure	[ ]	1
		Vérification des conditions de sécurité avant remise en service	[ ]	1
Documents nécessaires	Rapports du dernier contrôle périodique justifiant maintien en bon état de conservation Certificats de conformité du matériel Attestation de consignation			

Manutentions manuelles				
Phases / activités dangereuses	Risques	Mesures de prévention	A charge	
			EU	EE n°
Manutentions manuelles	Blessures diverses Lombalgies Ecrasement	Respect des bonnes pratiques en matière de gestes et postures : se rapprocher le plus possible de la charge, rechercher des appuis stables, travail avec la force des cuisses, maintenir droite la colonne vertébrale	[x]	
		Port chaussures sécurité et gants manutention	[x]	
		Recours à un équipement mécanique de manutention	[x]	
		Port de charges à deux ou plusieurs	[x]	
Documents nécessaires	Notice d'utilisation du matériel incluant consignes de sécurité Certificats de conformité du matériel Rapports du dernier contrôle périodique justifiant maintien en bon état de conservation			

Maintenance d'engin				
Phases / activités dangereuses	Risques	Mesures de prévention	A charge	
			EU	EE n°
Maintenance d'engin	Ecrasement Pollution Chutes de hauteur Blessures diverses	Immobilisation de l'engin avec du matériel adapté : garder la clé de contact, caler les roues, pas d'équipement en suspension (sauf étayage sécurisé)	[ ]	1
		Balisage et restriction d'accès à la zone de travail	[x]	
		Intervention sur zone dédiée, propre, stable, imperméabilisée	[x]	
		Récupération des huiles usagées et déchets, assurer leur traitement et absorber les fuites avec un matériau absorbant adapté	[ ]	1
		<i>Vidanges sur le sol et dans les réseaux d'eau interdites</i>		
Documents nécessaires	Notice d'utilisation du matériel incluant consignes de sécurité Certificats de conformité du matériel Rapports du dernier contrôle périodique ou opération de maintenance justifiant maintien en bon état de conservation			

Travail isolé				
Phases / activités dangereuses	Risques	Mesures de prévention	A charge	
			EU	EE n°
Travail isolé	Retard intervention des secours en cas d'accident	Autre moyen de communication permettant de porter secours dans des délais brefs :	[x]	
		Documents nécessaires	Procédure d'alerte	

Exposition produits chimiques				
Phases / activités dangereuses	Risques	Mesures de prévention	A charge	
			EU	EE n°
Exposition produits chimiques	Brûlures Irritations Pollution	Présence de moyens de secours à proximité (douche, absorbant)	[x]	
		Vérification de l'étiquetage des contenants	[ ]	1
		Prise de connaissance préalable des FDS	[ ]	1
		Balisage et restriction d'accès à la zone de travail	[x]	
		Stockage des produits sur rétention	[ ]	1
		Utilisation d'EPI adaptés selon recommandations de la Fiche de Données Sécurité (gants, protection respiratoire, bottes, combinaison, protection des yeux), type à préciser :	[x]	
Documents nécessaires	Attestation de formation risque chimique Permis de travail intervention en zone chimique Fiches de Données Sécurité des produits Certificats de conformité du matériel Notices de poste risque chimique			

Risques environnementaux				
Phases / activités dangereuses	Risques	Mesures de prévention	A charge	
			EU	EE n°
Risques environnementaux	Pollution de l'eau et des sols	Récupérer les déchets avant de quitter le site	<input type="checkbox"/>	1
		Zone de stockage dédiées	<input type="checkbox"/>	1
		Utilisation des contenants à disposition	<input type="checkbox"/>	1
		Tri des déchets	<input type="checkbox"/>	1
		Présence d'absorbants ou matériels de rétention	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Limitation de la quantité d'eau et d'énergie aux besoins de la prestation	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Equipements de protection incendie (extincteurs...) de type :	<input checked="" type="checkbox"/>	
Documents nécessaires				

Fin de l'intervention
Remettre en état la zone de travail (propreté, rangement etc.) Vérifier la conformité de la prestation au cahier des charges initial (les réserves éventuelles feront l'objet d'un document séparé cosigné par les parties)

Gestion des documents	
Liste des documents à joindre <b>obligatoirement</b>	Plan de circulation, zonage et <b>consignes ZAR</b> Consignes générales de sécurité applicables sur le site Modes opératoires des travaux (à défaut, à détailler dans le Plan de prévention) Feuille de prise de connaissance consignes signée des intervenants
Liste des documents à joindre <b>si applicables</b>	<input type="checkbox"/> Plan de circulation des zones concernées <input type="checkbox"/> Consignes ZAR <input type="checkbox"/> Notice d'utilisation du matériel incluant consignes de sécurité <input type="checkbox"/> Certificats de conformité du matériel <input type="checkbox"/> Rapports du dernier contrôle périodique justifiant maintien en bon état de conservation <input type="checkbox"/> Permis de travail en hauteur <input type="checkbox"/> Aptitude médicale aux travaux en hauteur <input type="checkbox"/> Rapports du dernier contrôle périodique justifiant maintien en bon état de conservation <input type="checkbox"/> Certificats de conformité du matériel <input type="checkbox"/> Attestation de formation aux travaux en hauteur <input type="checkbox"/> Rapports du dernier contrôle périodique justifiant maintien en bon état de conservation <input type="checkbox"/> Certificats de conformité du matériel <input type="checkbox"/> Attestation de consignation <input type="checkbox"/> Notice d'utilisation du matériel incluant consignes de sécurité <input type="checkbox"/> Certificats de conformité du matériel <input type="checkbox"/> Rapports du dernier contrôle périodique justifiant maintien en bon état de conservation <input type="checkbox"/> Notice d'utilisation du matériel incluant consignes de sécurité <input type="checkbox"/> Certificats de conformité du matériel <input type="checkbox"/> Rapports du dernier contrôle périodique ou opération de maintenance justifiant maintien en bon état de conservation <input type="checkbox"/> Procédure d'alerte <input type="checkbox"/> Attestation de formation risque chimique <input type="checkbox"/> Permis de travail intervention en zone chimique <input type="checkbox"/> Fiches de Données Sécurité des produits <input type="checkbox"/> Certificats de conformité du matériel <input type="checkbox"/> Notices de poste risque chimique

## Signature des parties

	Nom du responsable	Date	Visa
SUEZ RV Nord Est RVF - ENT - Nord - Wambrechies	Anne-Sophie BORSETTI	14/01/2026	Signé par voie numérique suite à une identification avec login et mot de passe propres à l'entreprise.
GENIE FLEXION	ROMAIN BARANGER	14/01/2026	BARANGER ROMAIN /RESPONSABLE D AGENCE Signé par voie numérique suite à une identification avec login et mot de passe propres à l'entreprise.

*Par le plan de prévention, les représentants de l'Entreprise Utilisatrice, l'Entreprise Extérieure et leurs sous-traitants certifient avoir transmis, fait connaître et comprendre à l'ensemble de leurs salariés concernés par l'opération, l'intégralité des informations qu'il contient. Chaque entreprise s'engage à respecter et appliquer les mesures décidées. Le non-respect de ces mesures pourra entraîner la suspension de l'intervention et leur réévaluation. Un exemplaire du plan de prévention doit être présent sur le lieu de l'intervention ou à proximité immédiate.*



# LES RÈGLES QUI SAUVENT

OBJECTIF ZÉRO ACCIDENT GRAVE ET MORTEL



**1** Je reste à l'écart des zones de levage, des zones de chute potentielle d'objets ou de charges.

**3** Je m'assure que je suis toujours protégé contre les risques de chute de hauteur.

**5** En présence d'une atmosphère potentiellement dangereuse, je contrôle la zone avant d'entrer et je la surveille tout au long de mon activité.

**7** Je m'assure que les énergies (électriques, mécaniques, hydrauliques, thermiques, chimiques, pneumatiques) sont consignées et contrôlées de manière sûre avant et pendant les opérations.

**9** Je ne travaille jamais sous l'influence d'alcool, de drogues ou de médicaments.

**2** Je reste en dehors de la trajectoire des véhicules, engins et équipements en mouvement.

**4** Je n'entre dans une tranchée que si elle dispose de mesures appropriées contre l'ensevelissement.

**6** J'effectue des travaux par point chaud uniquement si le risque d'incendie ou d'explosion est maîtrisé.

**8** Lorsque je conduis ou utilise des équipements, j'évite les appels téléphoniques et je ne manipule pas les appareils connectés.

**10** J'avertis et je vérifie les angles morts potentiels avant de manœuvrer mon véhicule.



JE STOPPE L'ACTIVITÉ SI ELLE ME SEMBLE DANGEREUSE.

 **suez**